



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

11 décembre 2018

DATE D'AFFICHAGE

11 décembre 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 21

OBJET

**Remplacement de
Mme Kaïte Caroline
VILLANUEVA au sein de la
commission des
Associations**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 2

Transmise en sous-Préfecture
le 19/12/2018

Publiée le 19/12/2018

Notifiée le 19/12/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Jacqueline GALEAZZI, Yves MARRE, Claire HERLIN, Françoise BOUSSAT, Camille CRONIER, Isabelle QUESNE, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Michelle LUCARAIN, José AZEVEDO, Caroline PARATRE Christine CASIMIR, Carole DEFFAIN, Katia MERLEN

Etaient absents :

Nasser OUDJIT
Mélanie MATHIEU
Alain NOURY
Alain DENIMAL
André RIETZ
Stéphane LE PECULIER

Etaient absents excusés :

Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN
Hervé FRANEL donne pouvoir à Christine CASIMIR
Philippe AUTRIVE donne pouvoir à Katia MERLEN

**REMPLACEMENT DE MME KAITE CAROLINE VILLANUEVA AU SEIN
DE LA COMMISSION DES ASSOCIATIONS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2014-XII-2 du 13 décembre 2014 portant création des commissions municipales,

VU la démission de Madame Kaïte Caroline VILLANUEVA des commissions municipales de La Ferté Alais par courrier du 11 juin 2018,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de Madame Kaïte Caroline VILLANUEVA au sein de la commission des Associations,

CONSIDERANT que la nomination des membres des commissions doit intervenir selon le principe de la représentation proportionnelle afin de préserver l'expression pluraliste des élus communaux,

VU l'appel à candidature de Mme le Maire au sein du Conseil Municipal,

VU la candidature de Madame Carole DEFFAIN

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, 19 POUR, 2
ABSTENTIONS**

- **PROCLAME** élu membre titulaire de la commission des Associations, Madame Carole DEFFAIN

- **PRECISE** que la composition de la COMMISSION DES ASSOCIATIONS est désormais la suivante :

Mme Claire HERLIN
M. Ariel SHEPS
Mme Mélanie MATHIEU
M. Lionnel LAFONTAINE
M. Nasser OUDJIT
M. Guy PETITBON
Mme Jacqueline GALEAZZI
Mme Carole DEFFAIN

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,

Mariannick MORVAN

